

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 28 janvier 2022

### NOUVEAUTÉ : LANCEMENT DU PORTAIL [WWW.ELECTIONS.INTERIEUR.GOUV.FR](http://WWW.ELECTIONS.INTERIEUR.GOUV.FR) DÉDIÉ AUX ÉLECTIONS EN FRANCE

À l'approche des élections présidentielle et législatives de 2022, le ministère de l'Intérieur met à votre disposition, électeurs et candidats, un nouveau portail internet afin de vous accompagner dans les différentes démarches électorales et, plus largement, dans la compréhension de cet exercice démocratique essentiel à la vie de la Nation.

#### Un portail à votre service

Pour la première fois, ce portail ergonomique et intuitif, centralise sur une même plateforme l'ensemble des démarches relatives aux élections en France : inscription ou vérification d'inscription sur les listes électorales, procurations, informations sur votre bureau de vote, etc.

L'onglet « Démarches » a été pensé pour vous permettre en quelques clics, d'être redirigé vers les sites officiels sur lesquels vous pourrez effectuer vos démarches en ligne.

Les rubriques « Comprendre les élections » et « Les scrutins » vous apportent des contenus pour comprendre par exemple, le rôle et la finalité démocratique du vote, les différents types d'élections organisées en France, la compétence des élus, etc.

Le design aéré et moderne, vous permet de naviguer facilement entre les différentes rubriques.





# MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

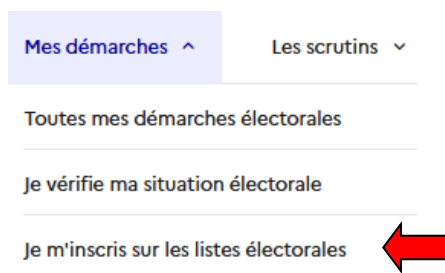
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Alors, n'attendez pas le dernier moment pour être sûr de pouvoir voter !**

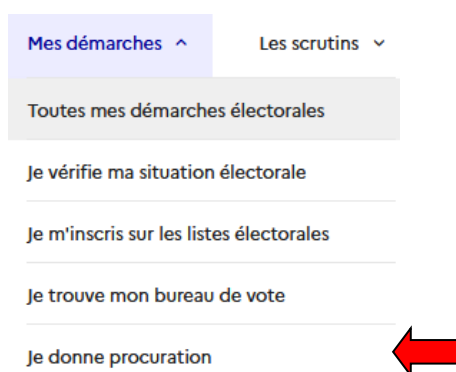
- ✓ Avant toute chose, vérifiez votre situation électorale.



- ✓ Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, vous pouvez effectuer votre demande d'inscription en ligne, jusqu'au 2 mars 2022.



- ✓ En cas d'absence, pensez à effectuer une procuration



## Un outil pour tout savoir et tout comprendre sur les élections en France

Plusieurs onglets, en haut à gauche de l'écran, vous permettent, électeurs ou candidats, d'accéder à des informations plus institutionnelles, à caractère pédagogique ou civique. C'est le cas de l'onglet « Comprendre les élections » qui précise, à travers plusieurs items, le rôle et la finalité démocratique du vote, le financement des campagnes électorales ou encore l'organisation administrative et institutionnelle des élections.

### Comprendre les élections ^

Toutes les questions

Comment je vote ?

Pourquoi je vote ?

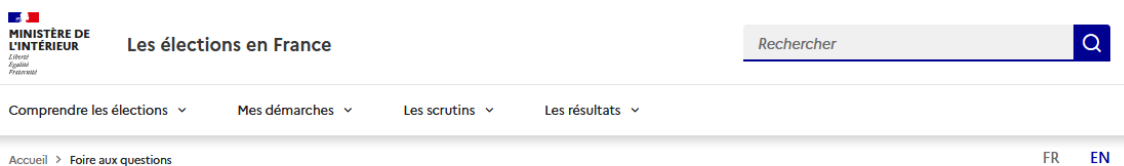
Pour qui je vote ?

Comment sont encadrées les campagnes électorales ?

Qui organise les élections ?

Foire aux questions

Une riche foire aux questions (FAQ), actualisée régulièrement par les services du ministère de l'Intérieur, est également accessible grâce à cet onglet. Elle regroupe les interrogations les plus fréquentes au sujet des élections en France. Qui peut voter ? Quelles sont les mesures prises pour les élections au regard du contexte sanitaire ? Comment et où voter ? etc. Toutes les questions les plus communément posées par les internautes trouvent ainsi leur réponse.



## Foire aux questions

Vous recherchez une information sur les élections en France ?

Retrouvez toutes les réponses aux questions les plus fréquemment posées dans notre foire aux questions.





# MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté  
Égalité  
Fraternité

C'est le cas également de l'onglet « Les scrutins » qui permet de connaître les différents types d'élections organisées en France - élections présidentielle, législatives, sénatoriales, européennes, régionales, départementales, municipales ou encore les consultations de type référendaire – leur calendrier, leurs modalités d'organisation, la compétence de leurs élus, etc.

- Les scrutins ^
- Tous les scrutins
- L'élection présidentielle
- Les élections législatives
- Les élections sénatoriales
- Les élections européennes
- Les élections régionales
- Les élections départementales
- Les élections municipales et communautaires
- Les consultations

Un fil d'actualités relatives aux scrutins et les liens vers les réseaux sociaux du ministère de l'Intérieur complètent cette offre de services.

## À la une

[Toutes les actualités du ministère de l'Intérieur sur les élections](#) →



### Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

17/12/2021

Pour pouvoir voter, vous devez obligatoirement être inscrit sur les listes électorales.



## Un portail qui offre un accès complet aux résultats des élections

La rubrique « Résultats » vous permet de consulter en direct les résultats provisoires au fur et à mesure des remontées lors des soirées électorales de l'élection présidentielle pour le premier tour, le 10 avril 2022 et le second tour, le 24 avril 2022, ainsi que les résultats définitifs après chaque élection. Elle donne accès à leur certification dans l'ensemble des bureaux de vote tout au long des journées électorales.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Les élections en France

Rechercher

Comprendre les élections ▼ Mes démarches ▼ Les scrutins ▼ **Les résultats ▼**

Accueil > Les résultats > Les résultats en direct

### Les résultats en direct

Retrouvez ici en direct les données des différentes élections en cours (candidatures, résultats ...).  
Pour chaque soirée électorale, vous pourrez consulter les résultats provisoires au fur et à mesure des remontées à chaque tour de scrutin.

**Prochaines élections :**  
Élection présidentielle des **10 et 24 avril 2022**.  
Élections législatives des **12 et 19 juin 2022**.



Cette rubrique donne également accès aux résultats des précédents suffrages.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Les élections en France

Rechercher

Comprendre les élections ▼ Mes démarches ▼ Les scrutins ▼ Les résultats ▼

Accueil > Les résultats > Les résultats de toutes les élections

### Les résultats de toutes les élections

Cette rubrique vous permettra de connaître les résultats des dernières élections ou consultations qui ont eu lieu.

